

Le Nord

ADMINISTRATION 15, rue d'Angleterre, 15 - LILLE - 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

CONDITIONS		PUBLICITE	
Par la poste, un an.....	20 francs	annonces.....	le ligne 0,50
Six mois.....	10 francs	Reclames.....	0,75
Trois mois.....	5 francs	Fals-divers.....	2,00
Departements non-limitrophes et Etranger, port en sus.		Chronique locale.....	4,00
		Echos.....	5,00
		Gazette du Nord.....	6,00

Temps probable - En France, des pluies sont probables dans le Nord et l'Ouest avec temps doux.

Il n'est pas un de nous qui n'ait en lui la racine d'un saint et aussi celle d'un scélérat. (LACORDAIRE).

Reponse du Saint-Pere

A la dépêche envoyée le 25 février. Le Saint-Pere, répondant, le 27, par le télégramme suivant :

Monseigneur Delamarre, Archevêque-Coadjuteur, Cambrai. Saint-Pere Pie X vivement touché très noble témoignage de fidélité dévouement et de tout cœur et comme gage de spéciale bienveillance béni vénéral Archevêque, votre Grandeur, clergé et fidèles du diocèse de Cambrai. - Cardinal MERRY DEL VAL.

CHAMBRE des DEPUTES

Suite de la séance du lundi 28 février. (Après-midi)

LA LOI DES FINANCES

L'article 69 fixant à 25 centimes pour vingt francs, la taxe pour l'étranger. Les articles 70, 71, 72, 73 et 74 sont adoptés. On passe ensuite au chapitre des dépenses. L'article 82 (nouveau) relative aux obligations à court terme est renvoyé. L'article 83 est adopté. Un débat à propos de l'article 84.

LES BONS D'EPARGNE

M. CARNAUD défend un article additionnel d'après lequel les bons d'épargne ou bons de caisse sont soumis à un droit de timbre de 5 0/0 du montant de leur valeur ; les intermédiaires qui émettent ces valeurs ne pourront exiger des commerçants qui les acceptent en paiement une commission supérieure à 5 0/0 de leur montant. L'orateur pense attendre ainsi des opérations véritablement frauduleuses et qui ne s'élèvent pas à moins de 500 millions par an. M. MILLEVOYE appuie cette disposition. M. THIERRY est aussi d'avis de supprimer tout ce qui concerne les pratiques frauduleuses signalées par son collègue.

M. PUECH. Votre loi va retomber sur l'acheteur à crédit.

M. CARNAUD. — Les maisons dont il s'agit ne livrent à une véritable exploitation de l'ouvrier. Il faut les rendre impuissantes. M. THIERRY est aussi d'avis de supprimer tout ce qui concerne les pratiques frauduleuses signalées par son collègue.

M. CARNAUD. — Ma disposition fiscale tendra à les faire disparaître.

M. PUECH. — Encore une fois, l'impôt de 5 % que met M. Carnaud sur le bon de caisse, retombera sur l'acheteur à crédit. L'usage y échappe (Applaudissements).

M. COCHERY. — Je ne puis me prononcer sans l'avis de mes collègues de la Justice et du Commerce.

M. CARNAUD ne peut pas offrir un ensemble suffisant de dispositions. Je demande le renvoi à la Commission de réformes judiciaires... ou à une autre, peu m'importe (Rires).

M. CARNAUD demande, au moins, le renvoi à la Commission du Budget qui rapportera un texte révisé.

M. MILLEVOYE dit qu'il faut se prononcer tout de suite.

UN DROIT SUR LES MARCHES A TERME

M. de MONZIE propose un article additionnel assujettissant tout achat ou vente à terme ou à livrer traités aux conditions des règlements établis dans les bourses de commerce, un droit de dix centimes par mille francs. La suite de la discussion est remise à ce matin. La séance est levée à 6 h. 40.

Les lecteurs de notre grande édition à huit pages seront heureux de trouver plus loin :

Les Cours très complets de la Bourse de Paris.

La Caisse de prêts aux sinistrés.

Cause-pédagogique.

Université Catholique de Lille.

Un cri d'alarme Gazette du Nord

NOMINATION ECCLESIASTIQUE M. l'abbé Duroquet, curé d'Estrun, est transféré à Caullion.

On annonce la mort :

M. A. HAVERKERQUE, de Mme D'Hem, née de Saint-Pierre, membre de toutes les Confréries de la paroisse, décédé dans sa 60^e année, muni des sacrements. La défunte était l'épouse de M. le Maire d'Haverkerque et la mère de M. l'abbé D'Hem, vicaire à La Madeleine, la parente de M. le Curé de Marquette, de M. le Supérieur du Collège de Valenciennes, de nombreux religieux et religieuses.

A. TRELON, de M. Jules Bussy, ancien escompteur, ancien conseiller municipal, décédé le 24 février, dans sa 59^e année, muni des Sacrements.

De M. Odon Boquet, ancien conseiller municipal, membre du Cercle Trélonnais, décédé le 21 février, à l'âge de 70 ans, muni des Sacrements.

La mort de M. l'abbé Relein a plongé dans le deuil la paroisse de QUENAIN.

Aussi ne fut-il pas étonnant de voir toutes les familles chrétiennes représentées hier lundi, à onze heures, au service funèbre de leur regretté curé.

M. Langlade, doyen de Notre-Dame, à Douai, assisté de MM. Dubrulle, curé d'Auberchicourt, et Dutilleul, curé de Lofre, comme diacre et sous-diacre, fait le levée du corps, et le cortège se rend à l'église.

Sur le parcours, outre le Conseil Paroissial et le Conseil Municipal, nous avons vu toutes les Confréries et Confréries Paroissiales avec leurs lanternes. La Musique Municipale, avec son président M. François Lelou, défilait à la perfection plusieurs marches funèbres.

L'offrande n'a duré jusqu'à la fin de la messe. Nous n'essayerons pas de citer tous les noms présents. Nommons cependant M. le chanoine Huart, archiprêtre-doyen de Saint-Jacques, à Douai ; M. le chanoine Colin, secrétaire de l'Archevêché, qui a donné l'absoute. MM. Hégo, doyen de Saint-Pierre, à Douai, Vasseur, supérieur du Collège Saint-Jean ; Deloy, doyen du Quenoy ; Jansoens, doyen de Carnières ; MM. les Curés de Finesles-Raches, Sins-Noble, Lewardre, Masny, Pecqueurcourt, Waziers Auberchicourt avec son vicaire, Cagnoncles, Dechy, Jenlain, Wallincourt, Gailion, Amelin, Sereus Cappelle, Aubigny, Anand, etc. ; MM. les abbés Deparis, Herbaux, Bérvaque, Malengé, etc., etc.

Une députation importante était venue de Jenlain où M. Roisin a été curé ; MM. Carton, notaire ; Berthe, fabricant ; Scourfield, propriétaire ; Georges et Achille Valin.

La parole Saint-Sépulchre, à Roubaix, où M. Roisin n'est longtemps vicaire et où il avait laissé les meilleurs souvenirs, était également représentée.

Après le cérémonial funèbre, toute l'assistance suivit le corbillard jusqu'à l'extrémité du village.

Le corps a été dirigé, par la gare de Montigny, sur Caullion lieu natal du défunt, où l'inhumation doit avoir lieu aujourd'hui mardi à onze heures, dans le caveau de famille.

Nous avons entendu noter cette coincidence : M. Reyler est décédé le 28 février entré de Guesman ; dix ans après, c'était M. Demonchy à la même date, et huit ans plus tard, à la même date du 28 février, ont lieu les funérailles de M. l'abbé Roisin.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

JESUS, MARIE, JOSEPH (7 ans et 7 quart.)

Université catholique

CONFERENCES SUR LA PROFESSION

La 20^e conférence sur la Profession sera donnée à l'Ecole des Sciences Sociales et Politiques, le mercredi 2 mars, à cinq heures, par M. L. Slesso, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats à la Cour de Lille, doyen de la Faculté de Droit, lequel traitera de « L'Organisation du Barreau ».

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Conférences aux Dames et Jeunes Filles

Mardi 28 mars, à dix heures, à la salle des conférences, l'Institut Blanche de Castille, M. le chanoine Cholet, professeur à la Faculté de Théologie, donnera sa troisième conférence : « Comment

LA QUESTION des ouvriers étrangers

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

LA QUESTION des ouvriers étrangers

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

LA QUESTION des ouvriers étrangers

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

LA QUESTION des ouvriers étrangers

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

LA QUESTION des ouvriers étrangers

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

LA QUESTION des ouvriers étrangers

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

LA QUESTION des ouvriers étrangers

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

LA QUESTION des ouvriers étrangers

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

LA QUESTION des ouvriers étrangers

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

LA QUESTION des ouvriers étrangers

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Le Nord est honoré sur le terrain, étude générale sur les progrès de la construction et de communication.

Association Normande.

Le dimanche 27 février, en l'hôtel de la Collette, à en lieu, sous la présidence de M. A. Guérin-Ségurier, le banquet de la Saint-Romain brillamment organisé par MM. D. Verval, secrétaire ; E. Lavalley, port-drapeau. Les menus faisaient le plus grand honneur au talent artistique de M. L. Davy. Après les intéressantes allocutions de MM. les professeurs Duret et Roche, M. Troisier de Prévaux a mis le comble à l'enthousiasme par une fort belle poésie de circonstance.

Elections Législatives

2^e CIRCONSCRIPTION DE CAMBRAI

Dans une réunion tenue à Cambrai, une délégation fut nommée pour prier M. Alfred Seydoux, conseiller général du Canton de se présenter comme candidat à la députation dans la 2^e circonscription.

En présence du refus définitif de M. Alfred Seydoux, la candidature a été offerte, au moins au moment où le capitaine Seydoux, du 1^{er} de ligne, qui a accepté.

Dans la 3^e circonscription D'AVESNES

De nouveau il y a brouille au Comité fédéral du parti radical et social-démocrate de cette circonscription, dont Debove est l'élu, et c'est une lettre de Debove qui a fourni l'occasion aux membres de ce Comité de se manger le nez.

Evénement la candidature de Debove ne plait pas à tout le monde, d'autres candidats se font entendre, les candidats sont éveillés, les 15 mille francs et l'assistance au beurre excitent les envies ; à chacun son tour !

Pour déjouer les manœuvres sournoises de quelques regards affamés, le malin Debove avait proposé de faire discuter, au lieu de la candidature, le rôle de la circonscription, si on ne peut rien décider sans la réunion d'un congrès ?

Neuf membres se prononcèrent pour la réunion du congrès ; cinq autres s'abstinrent, deux étaient absents.

La réunion du congrès fut décidée pour le 6 ou le 13 mars.

Mais voici que les abstentionnistes protestent : ce sont MM. Delcroix de Jolimont, Deroyer d'Annoy, Herkment du Quenoy, Liénard et Debove, Martin d'Annoy, aux quels il faut adjoindre les absents : Debove, de Monceau et Hottelart de Poix-du-Nord ; 7 contre 9 : c'est la lutte.

Le canton de Berlaimont surtout se montre réfractaire à l'idée d'un congrès et ses quatre députés, Martin, Deroyer, Liénard et Debove, ont envoyé leur démission de membres du Conseil fédéral.

Serait-il indiscret de voir dans cette décision l'ingérence du docteur Debove, qui, à défaut de sa très sympathique personne, voudrait bien opposer à Debove un candidat de son choix, déjà désigné ailleurs, le docteur Calbécq, de Berlaimont ?

La discordance est au camp radical et la bataille sera chaude entre les deux concurrents.

Nous n'avons à prendre parti ni pour l'un ni pour l'autre : Les accointances de l'un nous répugnent autant que les votes de l'autre ; nous marquerons les coups.

LA QUESTION des ouvriers étrangers

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Le Nord est honoré sur le terrain, étude générale sur les progrès de la construction et de communication.

Association Normande.

Le dimanche 27 février, en l'hôtel de la Collette, à en lieu, sous la présidence de M. A. Guérin-Ségurier, le banquet de la Saint-Romain brillamment organisé par MM. D. Verval, secrétaire ; E. Lavalley, port-drapeau. Les menus faisaient le plus grand honneur au talent artistique de M. L. Davy. Après les intéressantes allocutions de MM. les professeurs Duret et Roche, M. Troisier de Prévaux a mis le comble à l'enthousiasme par une fort belle poésie de circonstance.

Elections Législatives

2^e CIRCONSCRIPTION DE CAMBRAI

Dans une réunion tenue à Cambrai, une délégation fut nommée pour prier M. Alfred Seydoux, conseiller général du Canton de se présenter comme candidat à la députation dans la 2^e circonscription.

En présence du refus définitif de M. Alfred Seydoux, la candidature a été offerte, au moins au moment où le capitaine Seydoux, du 1^{er} de ligne, qui a accepté.

Dans la 3^e circonscription D'AVESNES

De nouveau il y a brouille au Comité fédéral du parti radical et social-démocrate de cette circonscription, dont Debove est l'élu, et c'est une lettre de Debove qui a fourni l'occasion aux membres de ce Comité de se manger le nez.

Evénement la candidature de Debove ne plait pas à tout le monde, d'autres candidats se font entendre, les candidats sont éveillés, les 15 mille francs et l'assistance au beurre excitent les envies ; à chacun son tour !

Pour déjouer les manœuvres sournoises de quelques regards affamés, le malin Debove avait proposé de faire discuter, au lieu de la candidature, le rôle de la circonscription, si on ne peut rien décider sans la réunion d'un congrès ?

Neuf membres se prononcèrent pour la réunion du congrès ; cinq autres s'abstinrent, deux étaient absents.

La réunion du congrès fut décidée pour le 6 ou le 13 mars.

Mais voici que les abstentionnistes protestent : ce sont MM. Delcroix de Jolimont, Deroyer d'Annoy, Herkment du Quenoy, Liénard et Debove, Martin d'Annoy, aux quels il faut adjoindre les absents : Debove, de Monceau et Hottelart de Poix-du-Nord ; 7 contre 9 : c'est la lutte.

Le canton de Berlaimont surtout se montre réfractaire à l'idée d'un congrès et ses quatre députés, Martin, Deroyer, Liénard et Debove, ont envoyé leur démission de membres du Conseil fédéral.

Serait-il indiscret de voir dans cette décision l'ingérence du docteur Debove, qui, à défaut de sa très sympathique personne, voudrait bien opposer à Debove un candidat de son choix, déjà désigné ailleurs, le docteur Calbécq, de Berlaimont ?

La discordance est au camp radical et la bataille sera chaude entre les deux concurrents.

Nous n'avons à prendre parti ni pour l'un ni pour l'autre : Les accointances de l'un nous répugnent autant que les votes de l'autre ; nous marquerons les coups.

LA QUESTION des ouvriers étrangers

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Cette question est très complexe. De graves intérêts sont en présence. Ces intérêts sont apparemment opposés, mais en regardant au fond des choses, on voit qu'ils sont en fait la même chose, à savoir le bien-être de la nation. La question est donc de savoir comment concilier ces intérêts.

Le Nord est honoré sur le terrain, étude générale sur les progrès de la construction et de communication.

Association Normande.

Le dimanche 27 février, en l'hôtel de la Collette, à en lieu, sous la présidence de M. A. Guérin-Ségurier, le banquet de la Saint-Romain brillamment organisé par MM. D. Verval, secrétaire ; E. Lavalley, port-drapeau. Les menus faisaient le plus grand honneur au talent artistique de M. L. Davy. Après les intéressantes allocutions de MM. les professeurs Duret et Roche, M. Troisier de Prévaux a mis le comble à l'enthousiasme par une fort belle poésie de circonstance.

Elections Législatives

2^e CIRCONSCRIPTION DE CAMBRAI

Dans une réunion tenue à Cambrai, une délégation fut nommée pour prier M. Alfred Seydoux, conseiller général du Canton de se présenter comme candidat à la députation dans la 2^e circonscription.

En présence du refus définitif de M. Alfred Seydoux, la candidature a été offerte, au moins au moment où le capitaine Seydoux, du 1^{er} de ligne, qui a accepté.

Dans la 3^e circonscription D'AVESNES

De nouveau il y a brouille au Comité fédéral du parti radical et social-démocrate de cette circonscription, dont Debove est l'élu, et c'est une lettre de Debove qui a fourni l'occasion aux membres de ce Comité de se manger le nez.

Evénement la candidature de Debove ne plait pas à tout le monde, d'autres candidats se font entendre, les candidats sont éveillés, les 15 mille francs et l'assistance au beurre excitent les envies ; à chacun son tour !

Pour déjouer les manœuvres sournoises de quelques regards affamés, le malin Debove avait proposé de